

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 20 AOÛT 2025

OBJET / GAIA : Tarification 2026 entrées d'Arnaga.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 14 août 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 21
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt août, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Jacques Lassus, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Jean-François Lacosta, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Peio Etxeleku, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Jean-Paul Alaman, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Procurations : M. Jean-Paul Eyherachar à M. Jean-Noël Magis ; Mme Isabelle Ayerbe à Mme Christiane Hargain-Despéries ; M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze ; Mme Joana Lacarra à Mme Corinne Othatceguy ; M. Peio Etxeleku à Mme Marie Aristizabal ; Mme Argitxu Hiriart-Urruty à Mme Nathalie Aïçaguerre ; M. Jean-Paul Alaman à M. Jean-François Lacosta ; M. Xabier Heguy à M. Alain Boscq.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Amaia Beyrie est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de Mme Aizpuru, adjointe aux finances, après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

FIXE ainsi qu'il suit les tarifs d'entrée à Arnaga à compter du 1^{er} janvier 2026 :

- Adultes individuels : 10,00 €
- Groupes adultes (accompagnant et chauffeur : gratuit) à partir de 15 personnes : 8,00 €
- Collégiens, lycéens, étudiants : 4 €
- Scolaires et enfants de 7 à 11 ans inclus : 2,50 €
- Handicapé : 4 €, accompagnant : 4 €
- Groupes handicapés (accompagnant et chauffeur : gratuit) : 3,50 €
- Demandeurs d'emploi : 4 €
- Tarif préférentiel «partenaires touristiques» (VVF, CE, Carte Gîtes plus, route historique, Sites et Musées...) et enseignants : 7,50 €
- Enfants de moins de 7 ans : gratuit
- Tarif famille : gratuit à compter du 3^{ème} enfant

- Tarif spectacle : 15 €
- Atelier scolaire : 2,50 €/élève
- Visite guidée avec audiophone (tout public) : + 1 €

- **Manifestations nationales ou locales :**

- ✓ Accès jardin : gratuit
- ✓ Accès maison
 - Adultes individuels : 4 €
 - Collégiens, lycéens, étudiants : 2,50 €
 - Moins de 12 ans : gratuit

- **Visite des jardins :**

- ✓ Plein tarif : 6,50 €
- ✓ Tarif réduit (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois) : 2,50 €
- ✓ Scolaires et enfants de 7 à 11 ans : gratuit

Autres gratuités : habitants de Cambo-les-Bains, agents de la ville de Cambo-les-Bains, membres de l'association « Les Amis d'Arnaga », détenteurs de la carte ICOM (conservateurs musées) ou ICOMOS (conservateurs Monuments historiques).

Demandes de remboursement par les « usagers » d'Arnaga :

Les Conditions Générales de Ventes (C.G.V) du site de réservation ne prévoient ni l'échange, ni le remboursement des billets.

Cependant, et de manière très exceptionnelle, il est autorisé le remboursement pour les cas suivants :

- Annulations et/ou reports d'événements culturels organisés sur le site d'Arnaga ;
- Raisons médicales ;
- Dysfonctionnement du site de réservation occasionnant des paiements multiples pour une seule et même réservation.

Des justificatifs devront être apportés à l'appui de toutes demandes de remboursement pour les motifs listés ci-avant. Tout autre motif fera l'objet d'un refus par la Commune conformément aux C.G.V.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Amaia BEYRIE

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza